



Pré-inscription

Année scolaire 2019-2020

Chers parents,

Les préinscriptions scolaires pour l'année 2019-2020 auront lieu entre le 15 novembre et le 15 décembre 2018. Les nouveaux effectifs actés permettront de prévoir le nombre futur de classes par les services de l'Education Nationale. Cette inscription concernera également les activités périscolaires si vous le spécifiez.

Pour cela il vous suffit de :

- Télécharger le document de préinscription disponible sur le site de la ville (onglet inscriptions école), et de le retourner dûment complété à l'adresse : adelaunayduchemin@mairie-esbly.fr

Ou bien de

- Vous rendre à l'accueil de la Mairie pour compléter le dossier de préinscription.

Sont concernés :

- **Les esblygeois :**
 - ✓ Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016 (première année de maternelle)
 - ✓ Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013 (passage en cours préparatoire -CP)
- **Les nouveaux esblygeois :** tous les enfants d'âge maternel et élémentaire (nés à partir du 1^{er} janvier 2016)

Liste des documents à nous fournir :

- Le certificat de pré-inscription
- La copie recto-verso de la pièce d'identité des deux parents
- Une copie complète du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Une copie de la page de vaccination du carnet de santé
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, téléphone, eau, attestation d'hébergement, quittance de loyer, bail signé des deux parties, compromis de vente)
- Une autorisation écrite datée et signée du parent qui n'a pas rempli le formulaire, stipulant son accord pour l'inscription scolaire sur la commune, en cas de vie maritale, séparation divorce avec autorité parentale conjointe
- Une copie du jugement de séparation ou de divorce pour les familles concernées
- Un attestation d'assurance scolaire et périscolaire